

Renseignements reçus du 9 au 15 octobre 1942.

Ce Communiqué contient les informations reçues par l'Office International d'Hygiène publique en exécution de la Convention sanitaire internationale de 1926, directement ou par l'intermédiaire des Bureaux suivants, agissant comme Bureaux régionaux pour l'application de cette Convention:

Bureau d'Extrême-Orient de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, Singapour.  
Bureau Sanitaire Panaméricain, Washington.  
Bureau Régional d'Informations sanitaires pour le Proche-Orient, Alexandrie.

Explication des signes: ↗ signifie seulement que le chiffre des cas et décès est supérieur à celui de la période précédente; ↘ que ce chiffre est en baisse; → qu'il n'a pas sensiblement varié. Ces signes ne préjugent en rien l'évolution épidémiologique ultérieure.

## I. — MARCHÉ DES ÉPIDÉMIES (Article 4 de la Convention sanitaire internationale de 1926).

**Afrique.** — AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE: *variole* — du 21 au 30 septembre, 39 ↗ cas, 6 décès, ainsi répartis: Soudan 8 ↗ cas dans le cercle de Niore; Guinée 31 ↗ cas, 6 décès dont 23 ↗ cas, 4 décès dans le cercle de Boffa, 8 ↗ cas, 2 décès dans le cercle de Kindia.

Mesures contre la *fièvre jaune*. — Soudan: le 8 octobre, ont été levées toutes les mesures sanitaires qui avaient été prises le 22 septembre dans les cercles de Koutiala et de Sikasso (voir § II du Communiqué n° 722) à la suite des cas survenus à Bobo-Dioulasso et dans sa circonscription, région de la Côte d'Ivoire limitrophe du Soudan.

TUNISIE: *typhus exanthématique* — du 11 au 20 septembre, 84 ↘ cas, ainsi répartis par contrôles civils: Souk-el-Arba 32 ↗ dont 14 ↗ à Souk-el-Arba; Béja 4 ↗; Tunis 2 → à Tunis; Téboursook 4 ↘; Thala 22 ↗ dont 14 ↘ à Kasserine; Sousse 10 ↘ dont 1 à Sousse; Sfax 2 ↗ à Sfax; Gafsa 7 ↗ à Gafsa; Djerba 1 à Djerba.

**Asie.** — TURQUIE: du 4 au 10 octobre, *typhus exanthématique* — 3 ↘ cas sporadiques; *variole* — 27 ↘ cas répartis dans les provinces de Mardin, Diyarbakir, Siirt.

**Europe.** — EIRE: du 2 au 8 août et du 16 au 22 août, aucun cas ni décès des maladies visées par la Convention.

ESPAGNE: *variole* — du 13 au 19 septembre, 1 cas dans la province de Badajoz; du 6 au 12 septembre, 2 ↗ cas dont 1 à Malaga et 1 dans la province de Malaga; *varioloïde* — du 13 au 19 septembre, 1 cas à Salamanque; du 6 au 12 septembre, 3 ↗ cas dont 1 à Salamanque et 2 dans la province de Madrid.

This Communiqué incorporates information supplied to the Office International d'Hygiène publique under the terms of the International Sanitary Convention, 1926, directly or through the following organisations, which act as regional Bureaux for the purposes of that Convention:

League of Nations, Health Organisation, Far-Eastern Bureau, Singapore.  
The Pan-American Sanitary Bureau, Washington.  
The Regional Bureau for Sanitary Information in the Near East, Alexandria.

Explanation of signs: ↗ merely indicates that the reported figure of cases and deaths is higher than that for the previous period; ↘ that the figure is lower; → that it has not changed appreciably. These signs have no reference whatever to the subsequent epidemiological trend.

HONGRIE: *typhus exanthématique* — du 27 septembre au 3 octobre, 5 cas dont 1 dans le département de Szatmar, 4 en Subcarpathie; du 20 au 26 septembre, 10 ↗ cas dans le département d'Abauj Torna.

ROUMANIE: *typhus exanthématique* — du 1<sup>er</sup> au 7 octobre, 18 ↗ cas ainsi répartis: départements: Orhei 3 →, Cahul 2, Ismaïl 2 →, Botosani 1, Buzau 1, Soroca 1, Storojinet 1; municipalité: Bucarest 2; villes: Ramnicul Sarat 4 ↗, Shilia 1.

Récapitulation: nombre de cas de typhus dans l'ensemble du pays: du 16 au 23 juin, 53; du 24 au 30 juin, 23; du 1<sup>er</sup> au 7 juillet, 19; du 8 au 15 juillet, 18; du 16 au 23 juillet, 14; du 24 au 31 juillet, 17; du 1<sup>er</sup> au 7 août, 13; du 8 au 15 août, 6; du 16 au 23 août, 9; du 24 au 30 septembre, 6.

## II. — PESTE DES RONGEURS (Articles 6 et 28 de la Convention).

**Afrique.** — ALGÉRIE: Résultats de la dératisation dans les ports de la Direction d'Alger en septembre: nombre de rats capturés 1.598, dont 1.531 d'Alger (1.494 de la ville, 37 du quai, 0 des navires), 19 de Tipaza, 22 de Gouraya, 10 de Duplex, 16 de Cherchell; nombre de rats examinés 990 tous d'Alger (957 de la ville, 33 du quai); tous les rats examinés ont été reconnus indemnes de peste.

Répartition de ces rats par espèces: *norvegicus* 1.136, *rattus* 57, *alexandrinus* 240, mulots, souris, apodémus 98.

**Europe.** — FRANCE: Résultats de la dératisation à Marseille en septembre: nombre de rats reçus au laboratoire du service sanitaire maritime 254, dont 81 de la ville (sur 84 capturés dans les divers quartiers), 26 des docks, 147 des navires; tous ces rats ont été examinés et ont été reconnus

indemnes de peste après examens directs ou ense-  
mencements.

Répartition de ces rats par espèces: *norvegicus*  
31, *rattus* 77, *alexandrinus* 96.

III. — INFORMATIONS DIVERSES.

**Europe.** — EIRE: Mesures sanitaires: Par lettres-  
circulaires du 4 juillet 1942, l'attention des auto-  
rités sanitaires portuaires et des autorités locales  
d'hygiène du pays a été attirée sur une information  
du Département de l'hygiène de l'Ecosse au Départe-  
ment de l'hygiène de l'Eire, signalant que, pen-  
dant la semaine terminée le 27 juin 1942, 4 cas de

*variolo* avaient été notifiés comme s'étant produits  
dans la ville de Glasgow.

Les autorités sanitaires portuaires ont été char-  
gées d'effectuer, avec une attention spéciale, l'ins-  
pection de tout navire venant d'Ecosse et de  
notifier sans délai, par télégramme, au Départe-  
ment de l'hygiène de l'Eire tout cas de maladie  
suspect d'être de la variolo. Les autorités locales  
d'hygiène ont reçu pour instructions d'effectuer  
une enquête sur toute personne arrivée d'Ecosse  
dans leur district et de la soumettre à l'observa-  
tion. Elles sont tenues également d'informer télé-  
graphiquement le Département et l'autorité supé-  
rieure d'hygiène de toute apparition dans leur  
district de cas de maladie suspects d'être de la  
variolo.

IV. — PORTS: DATE DU DERNIER CAS NOTIFIÉ AU COURS DU TRIMESTRE ÉCOULÉ.

(16 juillet-15 octobre 1942).

*Peste: Afrique: Mboro, 27.VIII.*

PORTS	Typhus exanth.	Variolo	PORTS	Typhus exanth.	Variolo	PORTS	Typhus exanth.	Variolo
<b>Afrique</b>								
Alger . . . . .	10.IX	10.IX	La Calle . . . . .	10.IX	—	Saint-Leu . . . . .	31.VII	—
Arzew . . . . .	31.VIII	—	La Goulette . . . . .	10.VIII	—	Téboulba . . . . .	10.IX	—
Béni Saf . . . . .	20.VIII	10.IX	Maharès . . . . .	10.VIII	—	Tefeschoun . . . . .	10.IX	—
Bizerte . . . . .	20.VIII	—	Mahdia . . . . .	10.IX	—	Ténès . . . . .	31.VIII	—
Bône (a) . . . . .	10.IX	—	Maison-Carrée . . . . .	20.VIII	—	Tunis (a) . . . . .	20.IX	—
Bougie . . . . .	10.IX	—	Mazagan . . . . .	31.VII	—			
Cap Matifou . . . . .	—	10.VIII	Menzel Temime . . . . .	10.IX	—	<b>Asie</b>		
Casablanca (a) . . . . .	31.VIII	—	Moknine . . . . .	20.VII	—	Bagdad (a) . . . . .	18.VII	—
Castiglione . . . . .	31.VIII	—	Mostaganem . . . . .	31.VIII	—			
Cherchell . . . . .	10.IX	10.VIII	Nabeul . . . . .	10.VIII	—	<b>Europe</b>		
Collo . . . . .	10.IX	—	Nemours . . . . .	31.VII	—	Barcelone (a) . . . . .	8.VIII	—
Dellys . . . . .	10.IX	10.IX	Oran . . . . .	10.IX	20.VIII	Braïla . . . . .	30.IX	—
Djebeniana . . . . .	31.VII	—	Philippeville . . . . .	10.IX	—	Bucarest (a) . . . . .	7.X	—
Djerba (Iles) . . . . .	20.IX	—	Port-aux-Poules . . . . .	10.IX	—	Galatzi . . . . .	31.VII	—
Djidjelli . . . . .	10.IX	—	Port Lyautey . . . . .	31.VIII	31.VIII	Jassy . . . . .	23.VIII	—
Douaouda . . . . .	20.VIII	—	Rabat (a) . . . . .	31.VIII	31.VII	Malaga . . . . .	—	12.IX
Ferryville . . . . .	10.IX	—	Rejiche . . . . .	10.IX	—	San Lucar de Barrameda . . . . .	25.VII	—
Fort-de-l'Eau . . . . .	—	10.IX	Safi . . . . .	31.VII	31.VIII	Varna . . . . .	30.VII	—
Gabès . . . . .	20.VII	—	Salé . . . . .	31.VIII	31.VIII			
Gouraya . . . . .	20.VII	—	Santa Cruz de Ténérife . . . . .	—	25.VII (b)			
Guyotville . . . . .	10.VIII	—	Sfax . . . . .	20.IX	—			
Hammamet . . . . .	10.IX	—	Soliman . . . . .	20.VII	—			
Hammam-Lif . . . . .	31.VII	—	Sousse . . . . .	20.IX	—			
Kaolack . . . . .	—	10.IX	Saint-Eugène . . . . .	10.VIII	—			
Ksour Essaf . . . . .	10.VIII	—						

(a) Port maritime et aérien.

(b) Varioloïde.

*Note.* — Date des derniers renseignements épidémiologiques reçus de: Egypte, Soudan, Palestine, Transjordanie, 30.XI.1940.  
Etats du Levant: 7.VI.41; Birmanie, Ceylan, Hong-Kong, Inde Britannique, Indes Orientales Néerlandaises, Japon et Possessions,  
Macao, Malaisie, Iles Philippines, Thaïlande: 17.I.1942.

Royat (Puy-de-Dôme), le 15 octobre 1942.

*Le Directeur Général de l'Office International  
d'Hygiène Publique:*

*(Signé:)* D<sup>r</sup> Robert PIERRET.